



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 décembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 décembre 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 décembre 2007

**Convention de partenariat et de mise à disposition relative à un
poste d'intervenant social au commissariat de police de Niort**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M.
Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole
GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M.
Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis
EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie
LAROCHE -

Secrétaire de séance : Guillaume JUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Françoise HALAT donne pouvoir à Joël RENOUX
- Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2007

DELIBERATION D20070569

DREMOS

**Convention de partenariat et de mise à disposition relative à un
poste d'intervenant social au commissariat de police de Niort**

Monsieur Luc DELAGARDE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le 26 janvier 2007, le Conseil Municipal a proposé d'engager une action d'accueil des victimes au commissariat de police par la mise à disposition d'une intervenante sociale. A cette fin, une convention a été établie entre la ville de Niort, la ville de Chauray et l'Etat. Celle-ci prend fin le 31 janvier 2008.

Au vu du bilan d'activités de 2007, les membres du Comité de Pilotage (la Ville de Chauray, le CCAS, AVIC 79, le commissariat de police, la Préfecture et l'Agence Municipale de Médiation) sont satisfaits du service rendu auprès de la population et souhaitent continuer l'action pour l'année 2008 dans les mêmes conditions de financement (8 500 € de la Ville de Niort, 5 000 € de la Ville de Chauray, et 10 000 € de l'Etat).

Il est donc nécessaire de passer une nouvelle convention.

Les recettes financières seront prises au budget annexe de l'Agence Municipale de Médiation sur le compte 74-718 pour la participation de l'Etat et sur le compte 74-74 pour la commune de Chauray.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de partenariat relative à la mise en place d'un emploi d'intervenant social au commissariat de police de Niort du 1^{er} février 2008 au 31 janvier 2009.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Luc DELAGARDE